

Première nidification de l'Élanion blanc *Elanus caeruleus* en Maine-et-Loire

Jean-Michel LOGEAIS
dessin d'Olivier LOIR

On connaît quatre (ou trois selon les auteurs) sous-espèces d'Élanion blanc. La sous-espèce nominale *Elanus c. caeruleus* se reproduit dans la péninsule Ibérique et en France, en Afrique et dans le sud-ouest de la péninsule Arabique (GRISSER *et al.*, 2004). Connue comme nicheuse au Portugal et en Espagne depuis 1944 et 1975 respectivement (CRAMP & SIMMONS, 1980 : 23), sa reproduction en France est prouvée en 1990 (GUYOT *et al.*, 1990).

Dans le sud de l'Aquitaine un petit effectif de nicheurs se maintient jusqu'à la fin des années 1990. Puis, au début des années 2000, ce modeste noyau voit ses effectifs s'accroître sensiblement et connaître une relative expansion à sa périphérie. En 2012 l'estimation de couples cantonnés pour le seul bassin de l'Adour se situe entre 101 et 109 (DELAGE & GRISSER, 2013).

En dehors de la population reproductrice de l'Aquitaine, des nidifications ponctuelles ont été notées : en 1998 en Lozère (MALTHIEUX & ÉLIOTOUT, 1999), en 2005 dans le Rhône (DUBOIS, 2006) et en 2012 en Ariège, dans l'Hérault, en Dordogne et, plus près de nous en Mayenne, en Loire-Atlantique, en Deux-Sèvres (DELAGE & GRISSER, 2013). Dans ces départements, un couple s'est reproduit mais de nombreux autres oiseaux, cantonnés ou non, ont été observés à la même période. C'est probablement dans ce contexte qu'il convient de replacer la nidification de l'espèce en Maine-et-Loire en 2013.

Historique des observations de l'Élanion blanc en Maine-et-Loire

La première observation de l'espèce dans le département date de 1999. Un couple cantonné est repéré et suivi sur la commune du Mesnil-en-Vallée du 7 au 27 novembre 1999. Par la suite, un seul oiseau sera observé dans ce secteur jusqu'au 27 mai 2000. (HALLIGON, 2003)

Résumé : Après la découverte, le 1^{er} juin 2013, d'un couple d'Élanions blancs cantonné dans le sud du département de Maine-et-Loire, tout près du département des Deux-Sèvres, un suivi va permettre d'observer, depuis l'incubation jusqu'à l'envol de trois jeunes, la première nidification connue pour cette espèce dans notre département.

Il faudra attendre la fin des années 2000 pour que l'espèce soit à nouveau signalée : un le 28 décembre 2009 près de Saint-Germain-sur-Moine puis un le 6 juillet 2010 sur la commune de Coutures.

De 2011 à 2013 les données se multiplient : un adulte de passage sur les Basses Vallées angevines le 16 août 2011, puis trois données pour l'année 2012 concernant à chaque fois un seul individu. Le 1^{er} juillet sur la commune de Gesté, le 23 décembre près de Cléré-sur-Layon et enfin, du 28 octobre au 2 janvier 2013, soit 67 jours de présence pour un oiseau fréquentant assidûment un secteur à l'est de Montreuil-Bellay.

En 2013, un individu est repéré le 26 mars près de La Possonnière, un autre le 23 avril près du Louroux-Béconnais.

Excepté dans la partie nord du département, l'espèce a été observée un peu partout. Quant aux dates des observations, elles couvrent en gros tous les mois de l'année. À noter enfin que sur quatorze années d'observations de l'espèce les deux tiers de celles-ci se situent dans les trois dernières années. L'augmentation sensible du nombre de données en 2012 et 2013 est sans conteste à mettre en relation avec la multiplication des observations, sur la même période, à la périphérie du département et, plus généralement dans le centre et l'ouest de la France.

Découverte et suivi

Le 1^{er} juin 2013, à la faveur d'un déplacement entre Saumur et Cholet je décide de prendre le chemin des écoliers. Délaisant l'itinéraire habituel, je rejoins la limite sud du département, notamment pour vérifier si la petite population de Pies-grièches écorcheurs *Lanius collurio* découverte dans ce secteur il y a plusieurs années est toujours présente. Arrêtant mon véhicule au bord d'une petite route de ferme je poursuis à pied. Arrivé à hauteur d'une pâture où s'élève un grand chêne isolé j'aperçois deux oiseaux s'envolant de l'arbre et qui disparaissent derrière lui. Aucun doute quant à l'identification de ces oiseaux, il s'agit à l'évidence de deux Élanions blancs. Disposant de trop peu de temps et ne voulant pas trop déranger, je rebrousse chemin bien décidé à revenir sur les lieux dès le lendemain.

Ainsi à partir du 1^{er} juin, jour de la découverte et jusqu'au 25 août le site fera l'objet de seize visites dont la



Arbre porteur du nid (Jean-Do Vrignault).

durée se situera entre 1 heure et 2 heures environ. La fréquence, assez modeste, et la brièveté de ces visites s'expliquent à la fois par la distance entre le domicile des observateurs et le site mais aussi par la discrétion nécessaire à l'égard d'un propriétaire particulièrement méfiant, celui du lieu d'où les observations pouvaient être effectuées.

Dès le 16 juin est trouvé en effet un point d'observation situé sur un chemin privé (il faudra en négocier l'accès avec le propriétaire), à une distance de 320 m du nid, suffisamment en hauteur pour apercevoir les deux tiers supérieurs de l'arbre portant le nid ainsi qu'une partie de la pâture sur lequel il est implanté et qui sert régulièrement de terrain de chasse au couple d'élanions. De là le point de vue permet également d'apercevoir la portion de route qui longe le site (à une centaine de mètres du nid) ainsi qu'une autre pâture bordée de quelques arbres. À défaut de constituer le poste d'observation idéal cet endroit a néanmoins permis de suivre la reproduction du couple sans déranger celui-ci, très réactif à la présence humaine.

À partir du 16 juin les seuls passages (très brefs) sur la petite route se sont faits en voiture, cela ne perturbant pas les oiseaux contrairement aux allers et retours à pied provoquant, à cette distance (120 m), le départ des oiseaux de leur site de nidification, comme constaté lors des trois premières visites.

Sur les seize séances d'observation trois ont eu lieu le matin, six en deuxième moitié d'après-midi, six en soirée.

Sur le plan météorologique et notamment celui des températures deux périodes caractéristiques peuvent être distinguées. L'une, du 2 juin au 4 juillet, assez fraîche (18-19 °C au meilleur de la journée) et venteuse (secteur N). L'autre à partir du 6 juillet, beaucoup plus chaude, avec quelques journées de vent sensible de secteur O.

Le site de nidification

Il se situe au sud du département, dans la zone de transition entre les Mauges et le Saumurois, à la périphérie immédiate du département des Deux-Sèvres. Il s'agit d'une petite zone bocagère relativement bien conservée, composée pour l'essentiel de prairies de pâture et de fauche de surface moyenne, délimitées par des haies riches en épineux et rehaussées, selon les secteurs, par de grands arbres, en majorité Chênes pédonculés *Quercus robur* et Frênes communs *Fraxinus excelsior*. Le tout est installé sur une surface un peu vallonnée surplombant au sud le cours du Layon. La zone englobe, outre un petit coteau couvert d'une friche arbustive, une route asphaltée conduisant à une exploitation d'élevage située à 380 m du nid. Cette exploitation constitue la seule zone habitée proche du nid. À 500 m au sud, on trouve un bâtiment de ferme inhabité dont seules les dépendances agricoles sont encore utilisées.

Les zones de cultures (maïs, céréales diverses) les plus proches se situent plus au nord, au-delà du Layon, à une distance d'environ 1 km du nid des élanions.

Ce bocage traditionnel, encore bien entretenu, favorise l'installation d'une avifaune riche et variée. Outre les rapaces habituels du bocage : Buse variable *Buteo buteo*, Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*, Faucon hobereau *Falco subbuteo*, Épervier d'Europe *Accipiter nisus* nichant dans les plus grands arbres, tout le cortège des passereaux insectivores (Rossignol philomèle *Luscinia megarhynchos*, Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla*, Fauvette grisette *Sylvia communis*, Fauvette des jardins *Sylvia borin*, Hypolaïs polyglotte *Hippolais polyglotta*, Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio*...) colonise le réseau des haies pendant la période estivale.

Reproduction

Le nid

Il est déjà construit le 1^{er} juin lors de la découverte de la présence du couple. Jamais, lors des visites qui suivront, les oiseaux ne seront vus transporter des matériaux. On ne peut sans doute écarter complètement l'hypothèse d'un nid ayant été utilisé auparavant par le couple pour une reproduction ayant échoué, cas évoqué dans la littérature (DUCHATEAU *et al.*, 2003).

Ce nid est installé dans un chêne isolé au milieu d'une pâture, un arbre haut d'environ 12 m. Il est construit sur une fourche, à l'extrémité d'une grosse charpentière, à environ un mètre de la cime de l'arbre. Au vu de la seule partie observable à cette époque, la construction, constituée d'un amas de branchettes, semble de dimension modeste : 40 à 50 cm de diamètre et 15 cm environ de profondeur, ce qui sera confirmé lors d'une visite l'hiver suivant, après la chute des feuilles.

L'incubation

On peut estimer son début vers le 8 juin. À partir de la visite du 16 juin un seul oiseau se montre, le mâle. Les seules observations de la femelle sont extrêmement brèves. Elles correspondent aux seuls moments où elle est ravitaillée par son partenaire. L'échange de proie n'est pas visible et a lieu probablement sur une grosse branche morte, à l'arrière du chêne. Arrivée du mâle avec la proie, sortie discrète de la femelle, échange de proie, retour de la femelle au nid : tout cela est très furtif et ne dure que 20 à 30 secondes. Dans la soirée du 20 juin la couveuse est ravitaillée deux fois en un peu moins d'une heure. Hormis les périodes de chasse, le mâle passe beaucoup de temps sur différents perchoirs, bien en vue, notamment une petite branche dénudée à la cime du chêne d'où il peut surveiller à la fois son territoire et sa partenaire sur le nid situé à moins de 1,50 m en contrebas. D'assez longues phases de toilette sont aussi observées.

L'éclosion

On peut évaluer le début de celle-ci aux environs du 4 juillet ce qui fait une durée d'incubation d'environ 26 jours correspondant aux moyennes observées (GÉNGBØL,

2005 : 50). À partir de la visite du 18 juillet — aucune visite entre le 8 et le 18 juillet — les deux adultes seront toujours visibles. La femelle est souvent perchée dans les feuillages, à proximité immédiate du nid, le mâle, sur son perchoir favori, à la cime du chêne.

L'élevage des jeunes

Dans la soirée du 18 juillet, trois ravitaillements de la nichée ont lieu en un peu plus d'une heure. Le scénario est le suivant : le mâle revient vers le chêne avec une proie ; la femelle s'envole, disparaît brièvement derrière l'arbre puis réapparaît avant de se poser et de disparaître dans le feuillage, à l'emplacement du nid. Sept jours plus tard, les deux adultes chassent ensemble. Au vu de l'absence de dimorphisme sexuel chez cette espèce, seuls les rôles de l'un et l'autre adulte permettent, à cette phase du cycle de reproduction, de distinguer mâle et femelle. Celle-ci, une fois la proie capturée, la ramène directement au nid ou bien elle récupère la proie que le mâle vient d'apporter sur une grosse branche latérale dénudée — tout près d'un nid innocupé — avant d'aller rejoindre le nid.

Le 30 juillet, dans la première moitié de la matinée, cinq nourrissages ont lieu en une heure. Les proies sont capturées aussi bien par la femelle que par le mâle. Cette phase active de nourrissage est suivie de 45 minutes de repos pour les deux adultes.

Ce même jour, dérogeant à leurs habitudes, les observateurs découvrent un autre point de vue sur le site de nidification, plus éloigné (500 m environ) mais permettant de mieux voir le nid. Sur celui-ci on peut distinguer un oiseau au duvet brun clair et qui, de temps en temps, se met debout en s'efforçant de battre des ailes (pas encore emplumées).

L'envol des jeunes

Le 13 août deux jeunes élanions, bien emplumés, sont perchés tout près du nid. L'un d'eux bat des ailes sans toutefois pouvoir encore voler.

Quelques jours plus tard, le 17 août, ce sont trois jeunes qui sont perchés aux abords du nid, reconnaissables notamment au plumage correspondant à cet âge : poitrine



Adulte sur un perchoir (Jean-Do Vrignault).

lavée de roux, calotte brune, dos gris-brun tacheté de blanc et donnant un aspect un peu écailleux. À plusieurs reprises deux d'entre eux effectuent de petits vols, s'éloignant à une vingtaine de mètres du chêne puis revenant rapidement s'y percher. Au cours d'un de ces vols l'un des jeunes tente de se poser dans la pâture toute proche mais échoue. Il semble que ces deux oiseaux aient déjà quelques jours d'expérience de vol. En revanche, un troisième jeune, probablement moins expérimenté, reste perché tout en battant vigoureusement des ailes. À la faveur d'un peu de vent il finit par s'envoler sur quelques mètres, se reposant immédiatement et maladroitement à la cime du chêne. Sans doute un premier envol.

Pendant toute la durée de l'observation des cris se font entendre très distinctement, de la part des jeunes et des adultes. Il s'agit de cris grinçants et portant assez loin (les observateurs sont à 300 m) ressemblant à la fois aux chuintements peu harmonieux de l'Effraie des clochers *Tyto alba* et à certains cris du Geai des chênes *Garrulus glandarius*. Lors de l'affût d'un adulte à la cime d'un petit arbre, à 200 m du nid, on entend distinctement plusieurs sifflements assez flûtés qui précèdent des chuintements grinçants à l'adresse, semble-t-il, des jeunes restés perchés près du nid.

Il convient de noter également qu'à ce stade de l'envol un jeune est vu dépecer lui-même la proie apportée par un adulte sur une grosse branche latérale.

Le 25 août, seuls un adulte et deux jeunes sont observés. Ceux-ci sont perchés sur des branches latérales d'un petit arbre, à environ 150 m du nid. L'adulte apporte successivement une proie à l'un puis à l'autre, proies qu'ils dépècent eux-mêmes.

Lors d'une ultime visite, quatre semaines plus tard, il n'y a plus aucun élanion sur les lieux.

Alimentation

Hormis les remarques ponctuelles faites précédemment à ce sujet, il est difficile, au vu d'un nombre insuffisant d'heures d'observation, de pouvoir présenter un tableau synthétique des rythmes de nourrissage et des proies capturées.

Quelques remarques néanmoins sont possibles. Les activités de chasse des adultes pendant tout le cycle de reproduction paraissent avoir été plus nombreuses en début et en fin de journée, ce qui a été remarqué sur d'autres sites (DUCHATEAU, 2003).

Concernant les proies capturées, difficile de se faire une idée précise : proies le plus souvent de taille réduite qu'il n'est pas aisé de déterminer notamment du fait de la distance d'observation. Une fois cependant un petit mammifère est bien visible dans les serres d'un des adultes, ce qui est conforme à ce que l'on sait de la majeure partie du régime alimentaire de l'espèce constitué de micromammifères (DUCHATEAU, 2003). Cette thèse trouve également confirmation dans le fait que le même territoire de chasse est partagé avec un couple de Faucons crécerelles, espèce consommatrice des mêmes micromammifères.

Les techniques de chasse sont également réparties entre le vol sur place et l'affût. S'agissant de la première

technique, l'oiseau monte jusqu'à une trentaine de mètres, s'immobilise en produisant de vigoureux battements d'ailes puis descend par paliers en relevant les ailes très haut avant le plongeon final — ailes complètement relevées — sur la proie. Il arrive que l'oiseau manque sa proie et doive remettre en œuvre plusieurs fois de suite la même technique. À ce propos, lorsque les deux adultes chassaient, la femelle s'est souvent montrée plus efficace que son partenaire. S'agissant de la chasse à l'affût, celle-ci a lieu à partir de perchoirs assez bas : cime de petits arbres, ligne téléphonique bordant la route. Ce type de perchoir a été plus systématiquement utilisé après le fauchage des bordures de la petite route, celui-ci facilitant probablement la détection des proies.

Enfin il convient de noter la taille très réduite du territoire de chasse du couple : un rayon de 150 m à 200 m autour de l'arbre portant le nid. Il faudra attendre le 17 août, soit le moment de l'envol des jeunes, pour apercevoir un des adultes ramenant une proie à un peu plus d'un kilomètre du nid. Non loin de là un chaume tout récent servait de garde-manger à de nombreux rapaces : Busard Saint-Martin *Circus cyaneus*, Buse variable *Buteo buteo*, Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*.

Relations interspécifiques

Comme la majorité des rapaces l'Élanion blanc est un oiseau territorial. Cette défense du territoire contre des intrus s'est révélée systématique à l'égard de la Buse variable, de l'Épervier d'Europe, du Faucon hobereau, se manifestant par une poursuite agressive de l'intrus accompagné de brefs piqués sur celui-ci. En revanche le passage d'une Bondrée apivore *Pernis apivorus* n'a suscité aucune réaction.

Avec le Faucon crécerelle les relations se sont révélées en revanche un peu plus complexes. Cette espèce et l'élanion partageant le même territoire de chasse on a pu observer une fois une crécerelle adulte et un élanion posés à l'affût, sur la même ligne téléphonique, à une dizaine de mètres l'un de l'autre. Une autre fois on a pu voir un faucon et un élanion faire du vol sur place sur la même parcelle et « se chercher » mais mollement. Une autre fois encore, dans les mêmes conditions, un crécerelle a piqué plusieurs fois sur un élanion. Enfin, le passage d'un Faucon crécerelle trop près du nid des élanions a suscité de la part d'un des adultes une poursuite de l'intrus.

Concernant la Corneille noire *Corvus corone*, diverses réactions ont été observées, allant de la poursuite à la passivité complète — notamment à l'égard de corneilles se dirigeant chaque soir vers un dortoir —, en passant par le vol d'intimidation. Par ailleurs les élanions n'ont pas réagi à la présence de plusieurs Geais des chênes *Garrulus glandarius* circulant dans l'arbre portant le nid.

À noter également ce curieux comportement agressif vu une fois de la part d'un groupe de quatre jeunes Loriois d'Europe *Oriolus oriolus* à l'égard des élanions (adultes et jeunes) perchés ou en vol. Souignons pour finir l'indifférence à l'égard d'oiseaux souvent présents dans le chêne où se situait le nid : Pigeon ramier *Columba palumbus*, Pinson des arbres *Fringilla coelebs*, etc.



Autres comportements

Le 2 août, alors que deux jeunes déjà emplumés sont perchés aux abords du nid, plusieurs accouplements des adultes vont être observés. Cela se passe à environ 150 m du nid. La femelle, après avoir poursuivi une buse en criant, vient se percher au sommet d'un petit arbre. Elle est rejointe par le mâle ; un premier accouplement a lieu, d'une durée de 8 à 10 secondes, accompagné de nombreux chuintements grinçants. Puis le mâle s'envole et va se percher à la cime d'un arbre voisin. Les deux oiseaux sont très excités et produisent de nombreuses vocalisations très sonores : sifflements flûtés, chuintements grinçants. Deux fois le mâle rejoint sa partenaire avec laquelle il s'accouple.

De tels accouplements durant la période d'élevage des jeunes semblent habituels. Ils préparent assez souvent à une nouvelle reproduction mais pas nécessairement (DUCHATEAU, 2003). Dans le cas de ce couple en effet il n'y a pas eu à ma connaissance d'autre reproduction.

Discussion

Ce premier cas connu de reproduction de l'Élanion blanc en Maine-et-Loire se situe, bien que de façon un peu décalée dans le temps, dans un contexte plus général d'apparition et de reproduction ponctuelle de l'espèce à la fin de l'année 2012 dans différents départements limitrophes. Trois couples cantonnés dont une reproduction réussie dans les Deux-Sèvres, un ou deux couples sans reproduction dans la Vienne, un couple en Loire-Atlantique et un en Mayenne. (DELAGE & GRISSER, 2013).

Comment expliquer ces installations ponctuelles d'élanions dans ces départements du centre-ouest de la France ? On sait que l'erraticisme et un certain opportunisme caractérisent l'Élanion blanc. Si jusqu'en 2001 l'hypothèse d'oiseaux d'origine ibérique pouvait être encore retenue (GRANGÉ, 2003), celle-ci est devenue moins pertinente en 2012, année où la population française connaissant une forte progression de ses effectifs (un peu plus de 100 couples cantonnés dans le bassin de l'Adour) semble en mesure de manifester une véritable expansion géographique. Au printemps suivant leur naissance, des jeunes effectuent des déplacements plus ou moins longs. Certains reviennent nicher dans leur région d'origine, d'autres peuvent se fixer ponctuellement, plus ou moins loin de cette zone.

À cet erraticisme, facteur d'installation ponctuelle, s'ajoute l'opportunisme de l'espèce. Celui-ci concerne aussi bien la capacité de celle-ci à exploiter une ressource alimentaire momentanément importante (développement cyclique des populations de micromammifères) qu'à se reproduire plusieurs fois au cours de l'année, ce qui semble régulier dans la région aquitaine, (DUCHATEAU, 2003) et sur une période étendue (de mars à novembre). Ainsi il semblerait que les cas de reproduction enregistrés en Mayenne, Loire-Atlantique et Deux-Sèvres dans la seconde moitié de 2012 correspondent à une période où la ressource alimentaire en micromammifères était très favorable à l'espèce. Probablement l'était-elle encore en Maine-et-Loire au cours de l'été 2013 pour permettre à un couple d'élanions d'élever trois jeunes.

Il convient également de souligner qu'un élanion a été observé, côté Deux-Sèvres, le 23 décembre 2012, à environ un kilomètre du site de reproduction angevin. La présence de l'espèce dans cette zone et à cette époque est-elle à

interpréter comme le début d'un cantonnement ? L'hypothèse d'une première tentative de reproduction au cours du printemps 2013 ne peut être, dans cette perspective, complètement écartée. Les conditions météorologiques ayant été particulièrement défavorables (précipitations, vent) à cette période pourraient expliquer l'échec d'une première reproduction sur le site. De telles conditions sont en effet une des causes principales d'échec pour les nicheurs (DUCHATEAU, 2003). Après ce premier échec le couple, en juin, aurait effectué une deuxième tentative, concluante cette fois-ci.

Il convient enfin d'insister sur la taille extrêmement réduite du territoire exploité par un couple d'élanions pendant son cycle de reproduction et par conséquent sur la difficulté qu'il y a à détecter la présence de l'espèce si celle-ci n'est pas cantonnée dans une zone habituellement fréquentée par les observateurs. Ce qui ressort en effet de l'observation du couple angevin comme des couples observés en Mayenne, Loire-Atlantique et Deux-Sèvres (JORIS, 2013 ; GARRY *et al.*, 2014) c'est l'exiguïté du territoire de chasse autour du nid — dans le cas du département de Maine-et-Loire un rayon de 200 m tout au plus autour du nid. À l'échelle d'un département ces mini-territoires favorables se comptent sans doute par centaines et nombre d'entre eux se trouvent sur des zones très peu fréquentées, voire jamais visitées par les ornithologues. Ainsi dans le cas du couple découvert en Maine-et-Loire seul le hasard explique la découverte. C'est dire que nombre de niches ponctuels sont susceptibles chaque année de passer inaperçus aux yeux des ornithologues. Peut-être à l'avenir l'observation ponctuelle d'un élanion devrait-elle amener les observateurs à explorer plus systématiquement de façon élargie et sur plusieurs semaines la zone où cette première observation a été faite pour vérifier si celle-ci ne constitue pas un premier indice d'une éventuelle installation.

Quoi qu'il en soit, au vu de la progression des effectifs de l'Élanion blanc en France et d'une manière générale du dynamisme de l'espèce, il est probable que dans les années à venir d'autres couples nicheurs tenteront de s'installer en Maine-et-Loire comme dans les départements environnants. □

Remerciements

À Marie-Madeleine Logeais qui m'a accompagné tout au long des visites du site de nidification. À de nombreux moments deux observateurs n'étaient pas en effet de trop pour observer de façon détaillée les activités des deux adultes.

À Jean-Do Vrignault qui a bien voulu prendre quelques photos (difficiles au vu des distances) témoignant de la présence de ce couple nicheur d'Élanions blancs.

À Jean-Claude Beaudoin qui a accepté de relire cet article et de faire les remarques, corrections et suggestions nécessaires.

À Olivier Loir qui a gentiment réalisé les illustrations.

Bibliographie

- CLÉVA D., DUCHENNE B., TAVENON D., 2014. — Élanion blanc, in MARCHADOUR B. (coord.). — *Oiseaux nicheurs de Pays de la Loire*. Éd. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, Nantes. Éd. Delachaux et Niestlé, Paris : 118-121.
- CRAMP St., SIMMONS K. E. L. (eds), 1980. — *Handbook of the Birds of Europe, the Middle East and North Africa. The Birds of the Western Palearctic. Volume II : Hawks to Bustards*. Oxford University Press, Oxford. 696 p.
- DELAGE Fr., GRISSER P., 2013. — Élanion blanc *Elanus caeruleus*, in QUAINTEENNE Gw., COORDINATEURS-ESPÈCE. — Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2012. *Ornithos* 20 (6) : 297-332.
- DUBOIS M., 2006. — Nidification réussie d'un couple d'Élanions blancs *Elanus caeruleus* dans le Rhône en 2005. *Ornithos*, 13 (2) : 114-119.
- DUCHATEAU St., BOUNINE É., DELAGE Fr., 2003. — Données sur le comportement de l'Élanion blanc *Elanus caeruleus* en période de reproduction en Aquitaine (France). *Alauda*, 71 (1) : 9-30.
- DUCHATEAU St., DELAGE Fr., 2006. — Évolution, paramètres reproducteurs et facteurs limitants de l'Élanion blanc *Elanus caeruleus* dans le sud-ouest de la France. *Alauda*, 74 (4) : 385-398.
- GARRY A., LEHOCH A., DUCHENNE B., TAVENON D., 2014. — Découverte tardive d'une reproduction d'Élanion blanc en Mayenne. *Biotope* 53, 30 : 13-17.
- GÉNSBØL B., 2005. — *Guide des rapaces diurnes. Europe, Afrique du Nord et Moyen-Orient*. Éd. Delachaux et Niestlé, 404 p.
- GRANGÉ J.-L., 2003 – L'erraticisme de l'Élanion blanc *Elanus caeruleus* en France au cours du XX^e siècle. *Ornithos*, 10 (3) : 110-115.
- GRISSER P., BLAKE G., GROUPE ÉLANION, 2004. — Élanion blanc *Elanus caeruleus*, in THIOLLAY J.-M., BRETAGNOLLE V. (coord.), 2004. — *Rapaces nicheurs de France. Distribution, effectifs et conservation*. Éd. Delachaux et Niestlé, Paris : 32-34.
- GUYOT A., DUPLAA J., HOLIN G., GÉROUDET P., 1990 — Première nidification réussie en France de l'Élanion blanc, *Elanus caeruleus*. *Nos Oiseaux* 40 (8) : 465-477.
- HALLIGON Fr., 2003. — Première observation angevine de l'Élanion blanc *Elanus caeruleus* (Desfontaines, 1789). *Crex*, 7 : 75-76.
- JORIS A., 2013. — Première nidification de l'Élanion blanc *Elanus caeruleus* dans les Deux-Sèvres. *Lirou*, 32 : 2-3.
- MALTHIEUX L., ÉLIOTOUT B., 1999. — Nidification de l'Élanion blanc *Elanus caeruleus* dans les Grands Causses en 1998. *Ornithos*, 6 (1) : 50-52.
- Fichiers de la LPO Anjou.
Base de données <http://www.faune-anjou.org/> □

Jean-Michel Logeais
70, avenue du Maréchal-Leclerc
49300 Cholet
logeaisjm@gmail.com



Agir pour la biodiversité

Crex

**Bulletin scientifique de la
Ligue pour la Protection des Oiseaux
Anjou
(LPO Anjou)**

association régie par la loi
du 1^{er} juillet 1901
et son décret d'application
du 16 août 1901

agrée

- au titre de l'article 40
de la loi n° 76-629 du 10 juillet 1976
relative à la protection de la nature
- comme association de Jeunesse
et d'Éducation populaire
- par l'Éducation nationale

siège social et adresse postale

35, rue de la Barre
49000 Angers
France
téléphone : +33 (0)2 41 44 44 22

Sites Internet :

<https://lpo-anjou.org/>
<https://publis.lpo-anjou.org/>
<https://www.faune-anjou.org/>

courriels :

anjou.accueil@lpo.fr

Président et directeur de la publication

Reine DUPAS

Rédacteur en chef

Jean-Claude BEAUDOIN

Trésorier

Jean-Michel GATINEAU



Dépôt légal : juin 2015

**ISSN 1268-7685 (imprimé)
ISSN 2968-2002 (en ligne)**